



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mise en place d'un suivi environnemental rigoureux du ruisseau Roy à Armagh

Armagh, le 29 juin 2021 - Un important projet de suivi environnemental du ruisseau Roy situé en bordure du lieu d'enfouissement technique (LET) de la MRC de Bellechasse à Armagh sera déployé au cours des prochains mois.

À la suite d'une campagne d'échantillonnage qui se déroulera en aval et en amont, nous pourrons ainsi dresser le portrait complet du cours d'eau par :

- l'évaluation de la dynamique du micro-bassin versant du ruisseau;
- une caractérisation terrain du cours d'eau qui s'écoule sur environ 5 km;
- une campagne d'échantillonnage afin d'identifier les éléments présents dans l'eau du ruisseau pouvant avoir un impact sur le cours d'eau en considérant les moments critiques comme les pluies et les périodes où le niveau d'eau est au plus bas;
- une campagne d'échantillonnage biologique pour brosser un premier portrait de l'intégrité biologique du ruisseau.

À cette information sera combinée une caractérisation des fossés d'écoulement sur le site d'enfouissement qui se jettent dans le ruisseau Roy.

Les éléments qui seront observés sur le terrain sont les suivants :

- caractéristiques physiques (apparence de l'eau et du type de substrat);
- caractéristiques biologiques (observation de la faune aquatique et de la présence d'espèces exotiques envahissantes);
- signes importants d'érosion;
- menaces et problématiques observées.

La campagne d'échantillonnage se déroulera dès cet été jusqu'au mois d'octobre, pour être suivie par la délimitation et la caractérisation du micro-bassin versant du ruisseau Roy ainsi que la caractérisation des fossés reliés au ruisseau Roy sur le territoire du LET en août 2021.

« Cette analyse nous permettra de connaître l'impact réel du LET sur le ruisseau Roy, d'établir un diagnostic précis et de mettre en place les mesures les plus efficaces possibles pour corriger la situation selon les besoins identifiés » a déclaré M. Sarto Roy, maire de la municipalité d'Armagh.

« Au nom de l'ensemble des maires présents à cette soirée d'information, je peux sans l'ombre d'un doute déclarer que nous sommes très à l'aise avec cette démarche pour qu'enfin nous puissions intervenir de façon très ciblée et efficace » a rajouté M. Clément Fillion, préfet de la MRC de Bellechasse et maire de Saint-Nazaire de Dorchester. « Je tiens également à remercier le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui a choisi notre projet dans le cadre de son Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau » de conclure M. Fillion.

Après une analyse rigoureuse des résultats, ces derniers et les solutions proposées seront présentés à l'ensemble de nos concitoyens lors d'une soirée d'information publique prévue en janvier 2022.

Ce projet de suivi environnemental du ruisseau Roy se fera en collaboration avec l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud. Cet organisme rassemble les acteurs de l'eau des milieux municipal, économique, environnemental et communautaire dans un but de planification et de mobilisation autour des enjeux reliés à l'eau et à la biodiversité sur la base des principes du développement durable.

Ce projet a été sélectionné et est rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau, lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

- 30 -

Pour obtenir plus de renseignements et organiser des entrevues, communiquez avec :

David Loranger-King
Directeur, Service de gestion des matières résiduelles
MRC de Bellechasse
T : 418 883-3347, poste 645
C : dloranger-king@mrcbellechasse.qc.ca

Mario Daigle
Vice-président exécutif et directeur général
MOCOM
T : 581- 993-3194
C : mdaigle@mocom.ca



Québec 

